

## Fonctionnaires du social, un métier de conciliations

### Contexte/Introduction

Depuis 2016, le centre RLC (Rencontres, Loisirs et Cultures), anciennement association financée en grande partie par la ville de Sion, a été communalisé. Aujourd'hui, le RLC est un secteur du service des sports, de la jeunesse et des loisirs de la ville de Sion. Les différents professionnels engagés par le RLC comprenant notamment des animateurs socioculturels et des éducateurs sociaux sont des employés communaux. Au travers de cet atelier, nous aimerions nous questionner sur différents aspects de la « crise identitaire » provoquée chez les travailleurs sociaux dans le passage d'une association à une structure communale.

### Problématique rencontrée / Identité professionnelle

Dans un contexte de changement de gouvernance, les choses se modifient automatiquement, tout est en mouvement, le cahier des charges évolue, mais aussi les projets, le réseau, les demandes et les tâches attribuées, l'espace des possibles, le mode d'intervention, la population cible, etc...

Les services d'une commune forment une belle et grande machine dans lesquels travaillent des centaines d'individus ayant des formations et des profils diversifiés, les animateurs socioculturels en font partie.

Nous pensons que tous ces éléments contribuent à modifier le processus identitaire de l'animateur socioculturel. Nous parlons bien ici d'identité professionnelle.

Claude Dubar, sociologue, aborde les notions d'identité de manière intéressante. Il existe plusieurs modes d'identification qui vont changer et évoluer au cours de l'histoire collective et individuelle, des affectations à différentes catégories qui dépendent du contexte.

Pour lui, ces manières d'identifier sont de deux types. Il y a primo les identifications attribuées par les autres, ce que Dubar appelle « identités pour autrui » et secundo les identifications revendiquées par soi-même qu'il appelle « identités pour soi ». Il précise qu'on peut toujours accepter ou refuser les identités qu'on nous attribue. « C'est la relation entre ces deux processus d'identification qui est au fondement de la notion de formes identitaires ».

Pour faire le lien avec notre problématique, dans le cadre des projets que nous menons, nous collaborons régulièrement avec le service de l'intégration, celui de la culture, avec les écoles, la voirie, la police, sans oublier notre propre service, etc. et côtoyons les professionnels qui y travaillent. Plusieurs échanges et situations vécues nous mènent aujourd'hui à nous questionner sur la connaissance qu'ont tous ces acteurs de l'animation socioculturelle. Est-ce que les autres services connaissent notre existence ? Comment perçoivent-ils notre métier et le sens de nos actions ? Aujourd'hui, nos réflexions nous mènent à penser que la connaissance réciproque ainsi que la collaboration est primordiale dans ce cadre interprofessionnel, ceci afin de créer le débat au-delà des sphères du travail social et de remettre plus largement en question le sens de nos actions.

Il existe donc en réalité un écart entre notre propre perception du métier de l'ASC, par celle des collaborateurs de la Ville ainsi que par celle de la population qui vient questionner nos valeurs liées à notre profession et du coup notre identité professionnelle.

Cela est compréhensible car selon Claude Dubar, l'identité n'est pas ce qui demeure nécessairement « identique » mais le résultat d'une « identification » contingente, le résultat de deux processus. Le premier de ces processus est celui qui vise à définir la différence ; le second est celui qui cherche à déterminer le point commun, l'appartenance commune. L'élément commun entre ces deux opérations c'est l'identification de et par l'autre.

De ce questionnement général du regard porté sur l'animation socioculturelle, découle celui lié aux tâches confiées à l'animateur socioculturel engagé par une commune. Il est vrai qu'il arrive que la ville nous demande de nous impliquer dans certains projets relevant plutôt de l'animation « froide », de type plus consommatoire et du coup moins participatif et moins co-construit avec la population.

Dans notre réalité du métier, à notre échelle, ce sont des aspects plutôt qualitatifs d'un projet qui semblent primer à travers des objectifs en lien direct avec la population. Nous comprenons cependant que la ville, à son échelle, a parfois des impératifs plus quantitatifs et plus facilement identifiables à atteindre afin de justifier les actions de l'ASC envers des politiques. Des visions parfois différentes peuvent alors susciter l'éloignement du mode de fonctionnement propre à notre métier.

Un autre questionnement très présent chez les animateurs socioculturels du RLC est le suivant : sommes-nous au service de la ville ou de la population ? C'est d'ailleurs M. Jean-Marie Moeckli (1974) qui explique toute la complexité pour le travailleur social de savoir pour qui il travaille réellement. Notre mandat est lié à la jeunesse et, selon Moeckli, l'animateur passe un « contrat moral » avec ce groupe, et c'est à ce dernier qu'il « doit des comptes ». Mais en réalité, ce n'est pas par ce groupe que l'animateur est engagé, mais bien par une autre entité, dans notre cas par le Service des sports, de la jeunesse et des loisirs d'une ville.

Tous ces questionnements et divergences sur les visions de notre métier nous mènent à des remises en question et à des réflexions liées à nos objectifs, nos missions et nos valeurs.

### Crise identitaire ses causes, ce que nous visons, nos réactions-réajustements

Selon Dubar (2000), la crise identitaire résulte d'une « perturbation des relations stabilisées entre les éléments structurant de l'activité ». La manière dont nous caractérisons les autres et nous-mêmes et remise en question. En résumé, c'est la rupture d'un équilibre pré établi. La crise identitaire professionnelle déstabilise et provoque une perte des systèmes symboliques antérieures qui structuraient auparavant la profession (normes, habitudes, modèles, actions etc.).

À l'intérieur du phénomène de crise identitaire, Dubar (2000) nomme également la rupture économique et la cassure du lien social. La crise identitaire est donc le résultat d'une transformation des « référents identitaires », c'est-à-dire ce à quoi, à qui les professionnels appartenaient et par lequel ils s'identifiaient jusqu'alors.

Les animateurs socioculturels du RLC se sont donc retrouvés dans cette période de « crise identitaire ». Avant la communalisation, le RLC avait son identité propre. Aujourd'hui, l'image du RLC est liée à celle de la ville. Cette réflexion concerne

également notre identité professionnelle que l'on pourrait qualifier « d'animateurs socioculturels-fonctionnaires ». L'écart entre l'identité liée à notre métier et celle liée à notre statut d'employés communaux, provoque chez les professionnels une sorte de déséquilibre et les plonge dans la crise identitaire définie par Dubar (2000) comme une phase de remise en questions, de critique des valeurs et des conceptions héritées, moment de doute, d'hésitation, de flottement.

Tant qu'il y a un flou dans les références identitaires, donc ce à quoi, à qui le professionnel appartient, s'identifie, la crise perdure. Il en résulte un besoin d'affirmer et de clarifier, se réapproprier ses rôles et une identité professionnelle nouvelle. La nouvelle identité se redéfinit à travers les transformations sociales auxquelles elle doit faire face, comme par exemple les évolutions de la société, les changements généraux qui traversent le métier.

### Pistes d'actions

Dans la continuité de cette réflexion, il nous semblait important de travailler sur nos réajustements en cours (team building, supervision, réflexions sur les actions,...) ou déjà achevés (médiation autour des missions institutionnelles, nouvelle identité graphique, ...). Comme tout changement pousse au questionnement, nous avons posé les pistes d'actions suivantes :

- Créer des rencontres pour nous présenter et présenter le métier (collaborateurs, populations, ...)

Il nous semble essentiel de mettre des forces pour œuvrer en faveur d'une meilleure connaissance de notre métier par nos collègues des différents services de la Ville de Sion, et par les populations avec lesquelles on travaille. Nous devons trouver un équilibre entre l'identité liée à notre métier et les facettes de cette identité qui découlent du contexte dans lequel nous travaillons qui finalement fait aussi partie de notre réalité professionnelle.

- Continuer les collaborations inter-services et en développer d'autres

Pour cette piste d'action nous devons nous concentrer sur l'élargissement de notre réseau et ouvrir nos collaborations à d'autres services et associations existantes. Cela nous permettra de créer un espace de travail riche en compétences et ressources, mais également un moment de partage favorisant la définition des différents profils représentés. Cela pourrait, comme cité plus haut, faciliter l'émergence d'une vision commune du métier d'animateur socioculturel.

- Adopter une posture proactive et favoriser une participation citoyenne (militer pour)

On peut s'appuyer sur la piste d'action précédente pour favoriser la circulation de l'information du bas vers le haut, ce qui implique de maintenir et d'améliorer les relations tant avec les collègues « fonctionnaires » qu'avec la population. Cette communication ne sera pas suffisante et nous devons la développer afin de limiter les biais d'interprétation tout en gardant la qualité des observations et des actions réalisées.

L'animateur socioculturel se veut "acteur de changement social", il est attentif à la vie des habitants d'un quartier, d'une ville et propose des informations, mais surtout des moyens d'action, un soutien collectif ou individuel ainsi que des activités ou projets permettant à chacun de se réaliser. Il travaille dans un lieu, qui permet d'aider chacun à trouver et à prendre sa place dans la société.

Le pôle militant (Gillet, 1995) de l'animateur socioculturel prend alors tout son sens. Ce professionnel est engagé dans le fait de faire remonter l'information et de défendre les minorités, d'où l'importance pour lui de trouver le bon canal de communication, la bonne traduction, pour tenir ces engagements.

- **Reconstruction identitaire**

Lors de crises identitaires, tous les changements impliquent la reconstruction d'une nouvelle identité personnelle, différente de l'ancienne, et cela non seulement parce que le statut change « objectivement » mais surtout parce que le sujet doit pouvoir le gérer « subjectivement » à travers de nouvelles relations avec les autres et la continuité entre son passé, son présent et son futur. (Claude Dubar, 2010, p.173)

Pour que l'individu puisse retrouver des références, des repères mais aussi une nouvelle définition de lui-même, des autres et du monde, Peter Berger et Thomas Luckmann, sociologues, ont évoqué plusieurs conditions.

D'abord « un dispositif de médiation » qui consiste à ce qu'un partenaire puisse permettre la reconstruction de la nouvelle identité

La deuxième condition est « un appareil de conversation » qui permettrait à l'individu de verbaliser la reconstruction identitaire et, surtout, de rencontrer ce que Dubar appelle « un autrui significatif » capable de valider, conforter et reconnaître cette nouvelle identité.

## **Conclusion**

Pour conclure et ouvrir le débat avec nos collègues du monde entier, nous cherchons à partager les pratiques d'ici et d'ailleurs autour de la relation avec nos employeurs étatique. La priorité à la fin de ce travail semble s'orienter vers une communication plus importante. Même si la réalisation de ce document et les recherches effectuées nous ont déjà éclairées et orientées vers des pistes d'actions, une question centrale reste : Comment mener au mieux et parallèlement la démarche de communication sur notre métier, celle de la réflexion sur notre rôle dans notre structure, et continuer à mener des actions pertinentes ?

## Bibliographie

Dubar, C. (2010). *La crise des identités, l'interprétation d'une mutation* (éd. 4). Paris: Presse Universitaire de France.

Dubar, C. (1998). *Socialisation : Construction des identités sociales et professionnelles* (éd. 2). Paris: Armand Colin.

Dubar, C. (2000). *La crise des identités : l'interprétation d'une mutation*. Paris: Presse Universitaire de France.

Gillet, J.-C. (1995). *Animation et animateur*. Paris: l'Harmattan.

Moeckli, J.-M. (1974). *La déontologie des animateurs*. Bruxelles .